departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 21 janvier 2005

Votants : 42 Convocation du Conseil Municipal :

ORU - Quartier Clou Bouchet - Lancement d'une consultation d'appel d'offres - Etude de faisabilité et de programmation du Pôle

le 10 janvier 2005

Famille

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 26 janvier 2005

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU. Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET. Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS. Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Alain GARCIA. M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés:

Conseillers:

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2005

DELIBERATION D20050013

d'appel d'offres - Etude de faisabilité et de programmation du Pôle Famille

Pôle Famille	
Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :	

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les marchés de définition du Clou Bouchet portant à l'origine sur la requalification des espaces urbains ont évolué et ont abouti à la mise en place d'un véritable projet de rénovation urbaine et sociale. Plusieurs territoires de projet au sein du quartier et sur ses franges ont été identifiés comme porteurs d'enjeux forts au regard des objectifs figurant dans les orientations programmatiques.

Les études se poursuivent actuellement à travers la tenue de réunions, d'ateliers territoriaux dont le but est de définir de manière précise le Plan d'actions à 5 ans et ce, à partir du Plan de référence global qui traduit les grands principes sur le quartier du Clou Bouchet à 15 ans.

Le secteur en limite Nord du quartier situé autour du boulevard de l'Atlantique et qui regroupe d'ores et déjà plusieurs équipements dont le groupe scolaire Jean Zay, la Maison Pour Tous, le Foyer des Jeunes travailleurs est l'un des secteurs à enjeux identifié.

Il convient désormais de donner une traduction concrète à certains besoins et attentes exprimés et pouvant être pris en compte d'ores et déjà puisqu'ils s'insèrent dans le cadre général du projet de rénovation urbaine et viennent le conforter. Le pôle famille est au nombre de ces priorités.

En effet, le tissu associatif en référence aux femmes est important et très actif localement. Si celui-ci s'avère varié et dense, il semble en revanche peu identifiable et se confine aux cloisonnements des associations et en conséquence ne favorise pas les pratiques transversales. De fait, la situation actuelle favorise peu la synergie et la dynamique des actions.

Ce pôle famille permettrait de mettre en synergie le travail départemental, national et international des différentes associations afin d'informer les femmes dans les domaines du droit, de l'emploi, de la parentalité, de la santé et de la vie quotidienne et de favoriser ainsi leur autonomie et valoriser la place de la femme dans la société. Un réel travail en réseau permettrait également de déceler et de répondre aux situations de détresse et de maltraitance, aux situations difficiles et de répondre au mieux aux demandes et questionnements exprimés par les femmes, les familles et les jeunes.

C'est pourquoi la ville de Niort ambitionne la création d'un lieu identifiable, reconnu et facilitant les différentes mises en réseaux de ces associations. Une identification et une reconnaissance d'associations actives telles que le CIDF (Centre d'Information des Droits des Femmes), le MFPF (Mouvement Français pour le Planning Familial), Bébé Resto du cœur, déjà localisées aujourd'hui sur le quartier du Clou-Bouchet, et qui doivent, à la faveur de leur relogement, trouver un prolongement dans une relocalisation au sein du pôle famille. Le travail au quotidien et les synergies déjà en place au sein des 3 associations constituent en soi un socle fort et légitime pour la création de ce lieu nouveau.

Niort, à travers ce pôle expérimental, pourrait apparaître comme une commune innovante, consciente des responsabilités qui incombent aujourd'hui aux collectivités territoriales concernant l'égalité entre les hommes et les femmes.

En conséquence, il est nécessaire à ce stade de mener une étude de programmation pour la réalisation du pôle famille qui constitue aussi un préalable indispensable à la mise en place d'un projet coordonné et cohérent.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres pour la réalisation d'une étude de programmation pour le pôle famille ;
- imputer les dépenses sur le budget principal 2005, chapitre 20 fonction 8241 article 03669.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 3

Pour le Maire de Niort **Alain BAUDIN** L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour